

## Séance du conseil communal du 26 avril 2013

### Présents:

Francine Colling-Kahn (CSV), bourgmestre, Mike Hagen (LSAP), Romain Reitz (CSV), échevins, Gilles Baum (DP), Jean Boden (CSV), John Breden (LSAP), Gilles Dimmer (CSV), Gilbert Kapp (DP), Christian Kmiotek (déi gréng), François Ries (DP), Raymond Schintgen (LSAP), Irène Schmitt (déi gréng), Roland Weis (DP), conseillers.

### 01. Informations au conseil communal.

### 02. Changements au sein de commissions consultatives.

Le conseil communal décide à l'unanimité

a. d'accepter les démissions suivantes:

- Martine Dimmer, membre de la commission consultative d'intégration;
- Dennis Wernerus, membre suppléant de la commission consultative d'intégration;
- Jan Jensen, membre suppléant (locataire) de la commission des loyers;
- Claudine Duarte, membre de la commission de la culture et des associations culturelles;

b. de procéder aux nominations suivantes:

- Manuel Wampach, membre de la commission consultative d'intégration;
- Romain Baustert, membre de la commission de la culture et des associations culturelles.

### 03. Déclarations de recette.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver les déclarations de recette se chiffrant au service ordinaire du budget de l'exercice 2012 à 16.654.909,04.-€ et au service extraordinaire à 1.412.232,63.-€.

### 04. Fixation des indemnités à accorder aux étudiants occupés pendant les vacances scolaires.

Le conseil communal décide à l'unanimité de fixer les indemnités à accorder aux étudiants occupés durant les vacances scolaires d'été 2013 à la commune de Junglinster comme suit:

	taux horaire NI 756,27	taux mensuel NI 756,27
18 ans et plus:	8,6668.-€	1.499,35.-€
17-18 ans:	6,9334.-€	1.199,48.-€
15-17 ans:	6,5001.-€	1.124,51.-€

### 05. Reclassement de parcelles du domaine public en domaine privé communal.

Le conseil communal décide à l'unanimité de reclasser, dans la rue de Wormeldange à Rodenbourg, 2 parcelles du domaine public en domaine privé communal.

### 06. Approbation d'un compromis de vente.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le compromis de vente signé le 15 mars 2013 entre le collège échevinal et les époux Serge Steichen et Nicole Kemp concernant la vente à la commune d'un ensemble de parcelles sises à Altlinster, Bourglinster, Gonderange et Junglinster.

### 07. Approbation d'un compromis d'échange.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le compromis d'échange conclu entre le collège échevinal et Marie-Louise Greischer dans un but d'utilité publique, à savoir la construction d'un nouveau réservoir d'eau à Graulinster.

### 08. Approbation d'actes notariés.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver plusieurs actes notariés.

### 09. Autorisation de différer d'une année l'admission d'un enfant au premier cycle de l'enseignement fondamental.

Le conseil communal décide à l'unanimité de différer d'une année l'admission d'un enfant au premier cycle de l'enseignement fondamental.

### 10. a. Approbation de l'avenant à la convention 2012 et de la convention tripartite 2013 de la Maison Relais pour Enfants.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver

- l'avenant (agrément pour l'unité 506 « Maison Relais Junglinster - Baltesscheier) à la convention 2012 signé le 26 octobre 2012 entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par la Ministre de la Famille et de l'Intégration, la commune de Junglinster, représentée par son collègue échevinal et l'asbl « Lënster Päiperlek » choisi comme organisme gestionnaire de la Maison Relais pour Enfants;
- la convention tripartite 2013 Maison Relais pour Enfants signée le 19 décembre 2012 entre les mêmes parties.

#### 10. b. Approbation de la convention CIGR Syrdall.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver la convention signée le 19 avril 2013 réglant les relations entre le Centre d'Initiative et de Gestion Régional Syrdall asbl et l'administration communale de Junglinster.

#### 11. Dénomination de la rue dans la zone artisanale sise « um Rälland » à Junglinster.

Le conseil communal décide à l'unanimité de dénommer la nouvelle rue dans zone artisanale sise « um Rälland » à Junglinster: « zone artisanale um Lënster Bierg ».

#### 12. Décompte concernant la mise en état de la voirie rurale.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le décompte dressé par l'Administration des services techniques de l'agriculture concernant la mise en œuvre d'enrobés denses à chaud et le goudronnage des chemins ruraux aux lieux-dits « An de Biergen-Dënnebiërg » à Junglinster, « Zwischent Waelen » et « Bourgraben » à Gonderange, « Im Faascht » et « Hongerbiërg » à Beidweiler et se chiffrant à 146.230,62.-€.

#### 13. Devis supplémentaire concernant les travaux de construction d'une Maison Relais à Bourglinster.

Le conseil communal décide avec neuf voix contre quatre d'approuver le devis supplémentaire concernant les travaux de construction de la Maison Relais à Bourglinster d'un montant de 200.000.-€.

#### 14. Modifications budgétaires au service extraordinaire de l'exercice en cours.

Le conseil communal décide avec neuf voix contre quatre d'inscrire au service extraordinaire du budget de l'année en cours les modifications suivantes:

Article	Montant inscrit	Crédit supplémentaire	Nouveau montant
4/242/221311/10001 « Construction d'une Maison Relais à Bourglinster »	1.360.000.-	200.000.-	1.560.000.-
4/520/222100/10002 « Renouvellement de la canalisation dans la rue de la montagne à Junglinster »	0.-	70.000.-	70.000.-
4/624/211000/13002 « Frais d'études – Réaménagement de la rue Belle-Vue à Gonderange »	15.000.-	10.000.-	25.000.-
4/627/221100/13001 « Acquisition d'un hall agricole »	0.-	50.000.-	50.000.-

#### 15. Prise en charge des frais de location d'une tente à l'occasion d'une manifestation organisée par les « Allënster Dueffrënn ».

Le conseil communal décide à l'unanimité de prendre en charge les frais occasionnés par la location d'un tente pour la fête du 25<sup>ième</sup> anniversaire de l'association « Allënster Dueffrënn » le 10 novembre 2013 à Altlinster.

#### 16. Sponsoring d'un concert dans le cadre des concerts du Château de Bourglinster, saison 2013-2014.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'allouer un subside extraordinaire de 4.500.-€ à l'association « Les Amis du Château a.s.b.l. » pour l'organisation du concert du 2 mars 2014 dans le cadre des concerts au château de Bourglinster 2013-2014.

#### 17. Festivités de la Fête Nationale (déi gréng).

Le conseil communal décide avec sept voix contre six de rejeter la motion déposée par les conseillers de la fraction « déi gréng » au sujet du déroulement des festivités pour la Fête Nationale, comprenant le texte suivant:

*Considérant la composition pluraliste et multiculturelle de notre population;*

*Le conseil communal demande au collège des bourgmestre et échevins d'organiser pour la fête nationale un programme officiel qui permettra à un maximum de nos concitoyen(ne)s de prendre part aux festivités.*

**18. Emissions d'ondes électromagnétiques (déi gréng).**

L'échevin Mike Hagen explique qu'on a demandé auprès de l'inspection du travail et des mines s'il existe des mesurages faites par un institut de contrôle indépendant et si, le cas échéant, ces résultats sont publics. Le responsable de l'ITM a répondu que les sites potentiels d'RTL ont été contrôlés jusqu'à il y a quelques années par EMV Service de Hamburg, mais jamais des intensités de champs critiques n'ont été mesurées. Vu que ces rapports sont la propriété de RTL, l'ITM a recommandé de demander une copie de ces rapports auprès de RTL, mais RTL a répondu qu'ils ne les mettent pas à la disposition de la commune.

**19. Entreprise de construction en zone agricole (déi gréng).**

La bourgmestre explique que l'administration de la nature et des forêts avait fixé un délai de deux mois à cette entreprise de construction. Après un contrôle faite après ces deux mois, les responsables de l'administration de la nature et des forêts ont constaté que tout est en ordre pour eux, étant donné que la firme avait rangé son site.

**20. Pénurie de logements et identification de remèdes potentiels (déi gréng).**

La bourgmestre explique qu'on a dans la commune 62 logements non-occupés et 215 terrains à bâtir pour lesquels une autorisation de bâtir pourrait immédiatement être délivrée, mais qu'il est impossible pour la commune de détecter les résidences secondaires se trouvant sur le territoire communal.

**21. Voie de desserte supplémentaire en provenance de et vers la zone artisanale et commerciale « Laangwiss » (DP).**

Le conseil communal décide à l'unanimité de prier le collège échevinal d'intervenir auprès du Ministère des Travaux Publics afin de garantir une connexion entre la zone artisanale et commerciale « Laangwiss » et la rue de la gare (CR 129) soit sur la voie de chantier déjà construite dès la fin des travaux du pont, soit par une nouvelle route située en amont du pont.

**22. Divers et questions au collège échevinal.**